La Bibliothèque du Parlement

Vol. XVIII. Saint-Boniface, Manitoba, 20 Decembre 1888 No. 10.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00

Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts

Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

AU MAGASIN BLEU!
AU MAGASIN BLEU!

Meilleur Marche que Jamais!

Les habillements d'automne et d'hiver arrivent tous les jours, et les prix sont de

MOITIE

plus bas qu'à tous les autres magasins de hardes-faites de Winnipeg.

IL FAUT VOIR LES PRIX POUR LE CROIRE:

Habillements d'étoffe du pays pour	$6.50
Habillements de bon tweed tout laine valant $15.00 pour	9.50
Habillements valant $18.00 pour	12.50
Pantalons tout laine pour	1.50
Pardessus en bonne étoffe du pays pour	6.50
Pardessus en tweed tout laine valant $12.00 pour	7.50
Pardessus valant $15.00	10.50

VENEZ EXAMINER ET JUGER PAR VOUS-MÊMES
AU
Magasin Bleu - - 426 Rue Principale.
3m 1,10,85



J. B. LAUZON,
Boucher,
Coin de l'Avenue Tache et de la Rue Dumoulin.

EN GROS ET EN DETAIL.

Toujours en mains des viandes de première qualité.
BŒUF, - VOLAILLE, - MOUTON, - LARD, SOUCISSES, - VIANDE FUMÉE, - VEAU, ETC., ETC., ETC.

VACHES A LAIT ET BŒUFS DE TRAVAIL
A vendre en tout temps.

Nous achetons, Au Comptant, tous les produits de la campagne.
1an 16 2.88. J. B. LAUZON.

M. HUGHES & CO.

MEUBLES
EN GROS ET EN DÉTAIL,
Bloc de l'ancienne maison "Potter,"
Nos. 313 et 317
Coin des rues Principale et Notre-Dame Est, Winnipeg.
Ce qu'il y a de mieux et de meilleur marché dans Winnipeg.
SATISFACTION GARANTIE.

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funebres
ET
EMBEAUMEURS.
Un assortiment complet de Cercueils.
Magasin ouvert jour et nuit.
Telephone No. 413.

1a 16.8.88 M. HUGHES & CO.

PHARMACIE SAINT-BONIFACE

M. le Dr Lambert ayant fait l'acquisition de la "Pharmacie Saint-Boniface," connue comme la pharmacie de MM. Fafard et Cie., tiendra comme par le passé toutes
ESPÈCES DE
MÉDECINES PATENTÉES, ARTICLES DE TOILETTE, PARFUMERIE, Etc., Etc.

Le Dr Lambert tiendra ses bureaux à la pharmacie durant le jour et verra lui-même à ce que les prescriptions soient minutieusement remplies,

Tout au Comptant.

La pharmacie sera ouverte le jour et la nuit et les dimanches, les heures d'offices divins exceptées. 1no 15.3.88.

Dr A. F. DAME.
BUREAU:
No. 3, RUE DU MARCHÉ,
WINNIPEG.
(Ancienne résidence du Dr Dufresne.)
1m.1.12.87. Numéro du téléphone, 400.

JAMES E. P. PRENDERGAST,
Avocat, Rédacteur d'Instruments, etc., etc.
Bureaux:
AVENUE TACHE, SAINT-BONIFACE

FORTIN & BUREAU,
AVOCATS—ATTORNEYS,
366 rue Main, Winnipeg, Manitoba.
Argent à prêter sur hypothèque.
Geo. E. Fortin, L.L.B., Saint-Boniface, Man.
Jacques Bureau, L.L.B. Winnipeg.
6m 18.6.85

JOHN BEDARD
Mecanicien
ET
Machiniste,
FABRICANT ET COMMERÇANT
DE
TOUTE ESPECE DE MACHINERIE.
Ouvrages en Fer et en Cuivre fondus.

Reparation :-: de :-: Machines
(Les machines à vapeur une spécialité.)

TOUT OUVRAGE EST GARANTI.
PRIX MODÉRÉS.
S'adresser aux bureaux de la Cie:
BARB WIRE WORKS CO.,
47 Rue Lombard, Winnipeg.
6m.27.9.88.

LA CIE MANUFACTURIÈRE
J. A. CONVERSE & CO.
A. W. MORRIS & BRO.
PROPRIÉTAIRES, - - - MONTRÉAL.
FABRICANTS DE
SACS
DE
CHANVRE et de COTON
Reconnus par les personnes compétentes qui s'en servent comme étant les meilleurs sur le marché canadien.
Ecrivez pour Renseignements
MANUFACTURIERS AUSSI DE LA
FICELLE A ATTACHER EN MANILLE
DITE
"RED CAP."
Agents:—MERRICK, ANDERSON & Co, Winnipeg, Man. 6m. 20.9.88.

REPRODUCTIONS.

NOEL.

La nuit est profonde,
Sous les cieux déserts,
Nulle voix du monde
Ne trouble les airs.
Quand l'essaim des anges,
Celestes phalanges,
Elève en louanges
De joyeux concerts.

Ivresse lointaine,
Echo solennel,
De la race humaine
Chant universel,
Gloires infinies,
Douces harmonies,
Sphères réjouies
Dans le fond du Ciel.

Au pied des collines
Du bel Orient,
Chantez, voix divines,
L'hymne triomphant!
Annoncez aux âges
Celui que les sages
Ont comblé d'hommages
Depuis deux mile ans.

Chantez, consolées,
A la terre en pleurs,
Les monts, les allées
Se couvrent de fleurs.
Les rochers se fendent,
Les feux se répandent
Et les sourds entendent
La voix des pasteurs.

Chantez l'origine
Du monde nouveau,
L'ambre s'illumine
Le jour est plu beau;
Le passé s'écroule
L'univers en fole
Vient et se déroule
Autour d'un berceau.

Mais silence au Anges;
Car l'Enfant divin
A lavé nos fanges
Et pris son chemin.
Debout il s'élance
Et la voix immense
Des siècles commence
L'Hosanna sans fin!

Louis Colin.

L'INDUSTRIE LATIERE CANADIENNE.

Série de lettres adressés par M. W. H. Lynch au public agricole du Canada, comme conclusions d'une étude soignée des Methodes et de la pratique de l'Industrie laitière dans la Grande Bretagne et en Europe, pendant une visite de quatre mois faite en 1888.

Enregistrées au bureau du ministre de l'Agriculture à Ottawa par W. H. Lynch en l'année 1888.

Publiées dans ce journal avec permission spéciale de l'auteur.

TROISIÈME LETTRE.

CHEZ LES "DAIRY FARMERS" ANGLAIS.

C'est un congé de travail que se donne le "*Dairy Farmer*" anglais, quand il assiste à la convention annuelle de sa société. Les excursions agréables alternent avec les excellentes conférences qu'on y entend. Le voyage agrémente le travail; la bonne chair donne du relief au voyage. Malgré cela, le "*Dairy Farmer*" reste grognard tout le temps, et il serait difficile de dire qu'il aime pas autant grogner que faire tout le reste. Mais il s'amuse, c'est sûr, même en face des problèmes dignes de bonnes têtes et de cœurs vaillants, Quelqu'un a dit qu'un Anglais "prend son plaisir tristement"; et c'est assez exact en ce sens qu'il trouve évidemment un solide plaisir à faire du travail sérieux.

MA PREMIÈRE SCENE EN ANGLETERRE

me fut en même temps très agréable et très instructive; elle me fournit une excellente occasion d'étudier le caractère de l'Anglais, dont la physionomie morale bien caractéristique est cependant assez complexe pour n'être comprise au premier abord ni définie à la légère. Je serais bien tenté, je l'avoue, de décrire mes premières impressions sur l'Angleterre,—ce pays est assez remarquable pour cela,—mais ce n'est pas le temps, je n'ai pas l'espace nécessaire, et mes lecteurs s'impatientent. Restons dans notre cadre plus prosaïque.

Dans les discussions des "*Dairy Farmers*," ce qui m'a frappé d'abord, comme canadien ce fut l'opinion prévalente, que l'avenir nous réserve

DES PRIX BAS POUR LES PRODUITS DE LA LAITERIE.

De ce côté-ci de l'Atlantique, nous nous sommes accoutumés à entendre dire que si nous pouvons améliorer la qualité de nos beurres, notre place est assurée sur le marché anglais, et que le consommateur anglais prendra nos marchandises à des prix rémunératoires pour nous, si nous lui donnons exactement le produit qu'il demande. Il y a beaucoup de vrai dans ce point de vue de la question: la qualité, même, est la condition essentielle; mais, quoiqu'il en soit, la question n'est pas réglée tout entière avec cette condition réalisée. Les conférences me révélèrent une autre condition dont la nécessité me fut confirmée par une étude plus approfondie du marché anglais, le plus grand marché de l'univers: celle du

BON MARCHÉ DES PRODUITS.

Le professeur Long affirma là, en mai dernier, que, si on excepte des cas spéciaux, le bon beurre, ne vaut pas plus de 20 cents, et qu'il vaut même moins dans certaines régions! On dira peut-être que c'est là le prix *minimum* du beurre de bonne qualité, mais il est sûr, d'un autre côté, qu'il peut rester à ce point pendant des mois entiers. Le professeur Long a parlé, je crois, des premiers prix de gros, c'est-à-dire de ceux qui sont payés au producteur; quant à moi, je n'ai vu nulle part, chez les détailleurs, de beurre convenable à moins de 22 cents, j'en ai vu de 24 à 30 cents, pendant l'été, mais c'était la limite de la saison pour les beurres fins; la grande masse valait de 20 à 24 cents. Ceci, à mon avis, justifie l'affirmation du professeur Long. Je trouve une autre preuve de son exactitude dans une circulaire de commerce, que j'ai devant moi,—datée du 31 juillet 1888; cette circulaire cote, pour les beurres, en entrepôt (*landed*), suédois, français ou danois et de "crèmeries," une échelle de prix variant de 17 cents pour les qualités inférieures, à 23 cents pour les qualités supérieures. Cela donne une idée des prix que l'on peut obtenir, sur le marché anglais, pour des beurres offerts dans l'état qui convient à la consommation d'été. Après déduction faite des frais d'intermidiaires, de transport etc., ces prix ne justifient pas d'espérances de grands profits. A la vérité, il ne s'agit ici que de la saison d'été, où le marché par suite de l'abondance des beurres frais, se trouve au plus bas point; mais je n'ai rien vu pour m'encourager à croire que, même dans les meilleures saisons, les années à venir offriront beaucoup mieux que ces prix. Il existe, au contraire, me disait un négociant de Bristol.

"DES CAUSES QUI NUIRONT AUX HAUTS PRIX."

"Quand le bon beurre de crèmerie vaut "de 92 à 98 chelins (de 20 à 21 cents) "pour le beurre d'été, et de 102 à 108 "chelins pour le beurre d'automne, "la vente en est très facile ici. Mais "quand il monte à 116 chelins (environ 25 cents), le commerce en devient "difficile, et les qualités inférieures et la "margarine supplantent les bons produits."

Il s'agit toujours ici de prix de gros.

Il ressort de là que l'on peut en vendre de petites quantités à de hauts prix, mais, en même temps, qu'il faut, pour l'écoulement des grandes quantités, des prix à la portée de la masse des consommateurs. S'il en est autrement, la consommation diminue par l'usage que l'on fait des produits dont le prix est à la portée des petites bourses. Cette opinion est juste, il n'y a pas lieu d'en douter puisque

LA CONCURRENCE QUI NOUS ATTEND

aura pour effet de réduire les prix obtenus dans le passé pour nos produits. Encore ne faut-il pas oublier que la condition de la qualité reste aussi nécessaire que jamais. Ce serait être optimiste exagéré que d'espérer des prix payants de la production de beurres inférieurs.

Devant cette perspective peu couleur de rose, il convient de se demander s'il aura profit à

EXPORTER NOS BEURRES EN ANGLETERRE.

Cette question là s'est souvent présentée à mon esprit, pendant mon voyage, et la réponse ne m'a pas toujours été bien définie. Il n'a pas manqué de gens là-bas, pour affirmer avec confiance que nous ne pourrons plus, en toute apparence, faire cette exportation avec profit.

Certaines considérations importantes me font cependant croire à une situation moins grave, à notre point de vue. Il n'existe réellement que deux obstacles à ce que l'Angleterre puisse être

UN BON MARCHÉ POUR NOS BEURRES.

Ces obstacles ont déjà été mentionnés: 1. Les exigences des consommateurs qui veulent des beurres de meilleure qualité que celle de nos expéditions antérieures; et, 2. La probabilité de bas prix pour l'avenir. Supposons que la condition de qualité soit réalisée, et examions la question des bas prix.

Les exportateurs expédient nos beurres quand les prix à l'étranger sont assez audessus des prix de notre marché local pour leur offrir une marge de profit. A l'heure actuelle, les prix d'ici sont presque aussi élevés que les prix courants cités tantôt pour l'Angleterre. Dans les Townships, d'où j'écris à ce moment (octobre), nos cultivateurs trouvent facilement un bon marché de consommation à Montréal, pour leur beurre salé, en tinettes, à 20 cents la livre, Il serait assez difficile d'acheter avec profit le même beurre à ce prix, pour l'exportation. Certains cultivateurs du comté de Brôme se sont fait un marché plus élevé, à Montréal encore, pour du beurre en quarterons ou en livres; ils ont obtenus jusqu'à 35 cents: les prix sont un peu tombés, mais ils sont encore à 30 cents, je crois Il semble que dans ces conditions, les profits de l'exportation ne peuvent plus exister.

Mais, il faut faire entrer autre chose en ligne de compte:

1. D abord, l'amélioration générale de la qualité de nos beurres sera cause que les prix élevés que j'ai mentionnés pour ici deviendront plus rares; la rareté comparative de l'article de choix les explique. Quand le beurre fin de Brôme se vendait 35 cents, c'est qu'il avait peu de concurrents et qu'on obtenait à prime seulement ce qui s'en offrait. Ces prix élevés stimulèrent la production et quand celle-ci fut plus abondante, ils tombèrent à 30 cents; ils descendront peut-être même à 25 cents. Si toute notre production avait été de choix, ce prix de 35 cents n'eut jamais été possible; et quand elle sera à ce niveau de haute qualité, les prix élevés seront rares. Pourtant, il n'y a dans ce fait probable rien de décourageant; une baisse dans les hauts prix résultant d'un progrès dans la qualité, peut trouver son équivalent dans les prix moyens plus élevés. Voici comment ceci se réaliserait: Prenons par exemple une tinette de beurre de choix qui se vend 20 cents, parceque sur le marché où on l'offre, il y a neuf autres tinettes de beurre inférieur. Mais, de même que si tout ce beurre était bon, cette tinette pourrait ne se vendre que 18 cents, de même les neuf autres tinettes au lieu de se sacrifier à 15 cents, obtiendraient un prix moyen de 18 cents. En mettant le poids des tinettes à 50 livres chacune, le montant de la vente serait dans le premier cas de $77.50; et dans le second de $90.00; il y aurait donc ici une plus-value de $12.50 au total, ou de $1.25 par chacune des dix tinettes. Et ce serait certainement là, au point de vue général

UNE GRANDE AMÉLIORATION.

2. Ensuite, tandis que les prix locaux pour nos beurres de choix se rapprochent beaucoup des prix courants du marché anglais, il faut bien avouer, en toute conscience, qu'il y a une belle marge à profit entre ces derniers et les prix courants obtenus ici de nos beurres inférieurs. A côté des tinettes vendues à 20 et 25 cents, combien d'autres de pauvre beurre qui se sacrifient à 12 et 15 cents la livre! Un marché étranger à 18 cents la livre devient de suite une bonne aubaine pour le producteur.

Si donc, l'Angleterre n'offre point de prix suffisants pour les beurres qui trouvent chez nous un marché spécial, il est cependant certain qu'elle peut recevoir à des prix convenables la masse de notre production, si sa qualité devient assez bonne pour en justifier l'exportation. Je parle toujours de la question de prix; la condition d'une amélioration de qualité dans nos beurres inférieurs est certainement essentielle à ce commerce que nous pouvons ouvrir, et cette amélioration, comme nous le verrons dans des lettres subséquentes, doit s'opérer dans la fabrication, dans l'empaquetage, dans le mode d'expédition, etc...... Rappelons en passant ces quantités considérables de beurre empaqueté chez les marchands (*storepacked*), sacrifié à 10 et 12 cents, pendant que bien fabriqué et bien empaqueté il eut obtenu facilement de 18 à 20 cents en Angleterre.

3. Il faut constater la probabilité économique *d'une baisse dans le prix de toutes les denrées de la ferme.* La production qui augmente partout, la concurrence qui s'accentue dans tous les quartiers, amèneront la réalisation de ce fait prévu. Le beurre n'y échappera pas plus que le reste. Mais si l'on considère les avantages géneraux de la production du beurre, pourquoi n'en pas fabriquer, au lieu de cultiver du blé ou de faire du fromage qui se vendront aussi à bas prix? Une citation de certaines remarques du professeur Robertson, de Guelph, à-propos des avantages résultant de la production du fromage, s'appliquera à plus forte raison à celle du beurre: "L'industrie laitière, au moyen des fromageries par exemple, a sauvé des districts entiers de la ruine qui les menaçait dans l'épuisement du sol. Des terres "qui ne rendaient plus, ont été restaurées "par elle et elles ont donné des revenus "annuels satisfaisants. D'autres districts, "moins gravement atteints, ont été enrichis par elle. La seule augmentation "dans les revenus, capitalisée à six pour "cent, représenterait chez nous au-delà de "30 millions de dollars." Nous ne prêchons pas le remplacement du fromage par le beurre, bien entendu, mais nous voudrions qu'il prit sa place comme son égal. Et quand cette baisse de prix règnera, il reste à savoir, peut-être si le beurre ne tiendra pas mieux son prix que les autres denrées de la ferme, dont la production demande moins d'itnelligence et de savoir faire. Dans une des conférences entendues là-bas, un M. Smith disait "que les produits de la laiterie ont moins souffert que "teut le reste de la baisse générale des "prix."

4. Les prix du marché anglais ne seront pas *toujours* trop bas pour nous empêcher de songer à la concurrence contre les Européens. A l'intelligence et l'esprit d'entreprise de ces derniers, nous pouvons opposer les mêmes qualités, augmentées de l'énergie caractéristique de notre Nouveau-Monde. Aux distances et à la cherté de la main d'œuvre, nous trouverons une compensation dans

NOS TERRES ET LOYERS A BON MARCHÉ.

Les inventions modernes atténuent les distances. La densité des populations européennes augmente la valeur des terres, les loyers, les taxes, etc. Si nous ne pouvons pas trouver profit à produire ce que les Européens vendent, ce sera faute à nous de ne pas employer de bonnes méthodes. J'ai entendu bien des plaintes en France et en Angleterre, à propos des prix peu payants du jour, et je les crois rendus à ce point qu'ils permettent tout juste aux producteurs de trouver leur vie.

Encore une citation du Professeur Robertson, à propos des prix futurs du fromage; son opinion vaut pour moi, à ce sujet, celle de n'importe quelle autorité:

"Il n'y a pas beaucoup à compter sur "des prix élevés pour notre fromage. Il "est même possible que huit cents soit la "moyenne de ce que nous obtiendrons. "A tout événement, je conseille aux cultivateurs de travailler à produire du lait "assez économiquement pour faire un "profit même à ce prix-là. Notre fromage, "si nous le voulons, nous coûtera aussi "bon marché qu'à qui que ce soit, et si la "concurrence devient encore plus serrée, "nous ne serons pas les premiers à sortir "de l'arène."

En résumant, disons donc qu'il se trouve en Angleterre un marché praticable pour nos denrées laitières, et que, pour y réussir, il faudra leur donner le niveau de qualité nécessaire, et

LES PRODUIRE ÉCONOMIQUEMENT.

W. H. Lynch.

AVIS.

Avis est par le présent donné que demande sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, d'un acte pour incorporer une compagnie devant se nommer "La Compagnie de Pouvoirs d'Eau de l'Assiniboine," dans le but d'entreprendre, construire, creuser, bâtir et autrement compléter et exploiter tous travaux, canaux, digues, bassins, bâtisses, machines et autres choses nécessaires pour obtenir et faire usage des pouvoirs d'eau; pour améliorer la navigation de la rivière Assiniboine, et pour faire communiquer les eaux du Lac Manitoba avec celles de la Rivière Assiniboine, et en général, avec pouvoir de faire tous les actes et choses et d'acquérir les terres et les droits nécessaires et en aucune manière en relation avec aucune des fins précitées.

Daté à Winnipeg, ce 27ème jour de novembre 1888.

ALLEN & CAMERON,
Solliciteurs des requérants.
9ins 6.12.88.

GRANDS AVANTAGES OFFERTS AU PUBLIC A L'ENSEIGNE DES CISEAUX D'OR,
Chez MM. LANGEVIN & GAREAU.
UN IMMENSE ASSORTIMENT DE HARDES-FAITES, CHEMISES, CRAVATES, CORPS, CALEÇONS, CHAPEAUX, ETC., VENANT D'ÊTRE REÇU, DEVRA ÊTRE VENDU A TRÈS BAS PRIX VU LA RARETÉ DE L'ARGENT.

DEPARTEMENT DES TWEEDS:
Nous venons de recevoir un magifique choix de Marchandises Nouvelles telles que Tweeds Anglais, Français, Américains et Canadiens, pour habillements que nous confectionnerons au prix défiant toute concurrence.
Des ouvriers de première classe sont employés à la confection des habillements. — Une visite est respectueusement sollicitée.
LANGEVIN & GAREAU, 324 Rue Principale 324.
En face de la Rue Notre-Dame L'ENSEIGNE DES CISEAUX D'OR. BLOC HARGRAVE, WINNIPEG.
3m.5.4.88.

Le Manitoba.

Jeudi, 20 Decembre 1888.

SOYEZ CONSEQUENTS.

Lors des dernières élections locales, les chefs du parti libéral firent aux conservateurs un appel des plus chaleureux en faveur de l'élection de candidats favorables à la nouvelle administration, afin, disait-on, de ne pas mettre d'entraves aux grands projets alors en voie d'exécution. On nous demanda aussi de donner au nouveau gouvernement *une chance* de prouver sa supériorité dans la direction des affaires et son honnêteté dans la distribution des deniers publics. On fit surtout valoir l'appui accordé aux conservateurs par les libéraux, sous l'ancien régime, en ajoutant—mais tout bas—qu'il ne fallait pas montrer d'hostilité à des hommes dont les dispositions ne nous étaient déjà pas trop sympathiques.

Ce dernier argument était indubitablement le plus fort et il n'y a eu que là où un candidat ministériel n'a pas été trouvé acceptable que l'appel a été repoussé par les conservateurs.

Partout ailleurs, aucune question de parti n'a été soulevée, en sorte que la députation française est aujourd'hui presque toute ministérielle. C'est ce que voulaient les libéraux.

Nous n'avons pas l'intention de revenir sur le passé: il sera toujours temps d'apprécier le résultat de notre conduite d'alors.

Nous voulons nous borner aujourd'hui à faire voir l'inconséquence de certains hommes qui savent prêcher une doctrine qui leur est avantageuse, mais qui n'hésitent pas à oublier cette même doctrine si elle ne sert pas leurs intérêts personnels.

On nous disait, il y a à peine quelques mois: si nous nous opposons au gouvernement Greenway, non-seulement nous n'obtiendrons rien, mais nous nous exposons à perdre quelques-uns des privilèges dont nous jouissons en vertu de la constitution.

Aujourd'hui, il s'agit d'une élection fédérale, et ces mêmes gens qui nous prêchaient d'appuyer presque aveuglément le gouvernement provincial pour pouvoir en obtenir une plus grande somme de faveurs, veulent envoyer à Ottawa un homme hostile à l'administration au pouvoir.

Il reste encore à régler plusieurs questions d'octroi de patentes de terres qui nécessitent l'intervention d'une personne compétente et en qui les autorités auront une parfaite confiance; or, qu'arriverait-t-il si nous allions élire quelqu'un qui irait à Ottawa simplement pour critiquer la conduite du gouvernement et de ses officiers, au lieu de leur aider à donner justice à ceux qui ont encore des réclamations en litige? Ce serait mettre le gouvernement dans l'impossibilité de hâter le règlement de ces questions et rendre un bien mauvais service à ceux qui ont à souffrir des lenteurs apportées dans ce règlement.

Encore un fois, il faut être conséquents et suivre la doctrine que l'on prêche; plus encore, lorsque les intérêts des particuliers que l'on est appelé à protéger sont en jeu.

OPINION D'UN JOURNAL ANGLAIS.

La candidature de l'hon. M. LaRivière, dans Provencher, est reçue avec encouragement par quelques-uns de nos confrères de la presse anglaise de cette province. A ce sujet, nous lisons ce qui suit, dans le *Portage Review*, journal publié à Portage-la-Prairie:

"Il est tout à fait probable que l'élection d'un député au Parlement du Canada, dans Provencher, se fera en janvier. Les candidats sur les rangs sont l'hon. M. LaRivière, conservateur, et l'ex-shérif Richard, canadien-français, indépendant. On parle d'amener un candidat anglais; mais il est douteux que ce projet soit mis à exécution. Si la lutte se fait entre MM. LaRivière et Richard, il est à peu près certain que le premier de ces Messieurs sera élu.

"M. LaRivière est un politicien habile et un homme capable sous tous les rapports de remplir les devoirs de la position. La grande expérience qu'il a acquise dans la vie publique, en cette province, le rend éminemment propre à s'acquitter des devoirs de député de Manitoba dans les Communes du Canana. Il est conséquemment à espérer que la population du district de Provencher l'élira, lorsque viendra l'élection."

Nouvelles Politiques.

—Les sessions s'ouvriront:

A la Colombie Anglaise, le 27 décembre.
A Québec, le 9 janvier.
A Ontario, le 24 do
A Ottawa, le 31 do
A Manitoba, do do

—Les brefs pour une nouvelle élection à Cumberland, Nouvelle-Ecosse, sont émis. La nomination a eu lieu le 19 courant et la votation se fera le 26. M. Dickey sera de nouveau le candidat du parti conservateur.

—L'élection de M. Guilbault, député de Joliette, P.Q., aux communes est annulée par la cour Suprême.

—Une nouvelle élection sera aussi nécessaire dans Haldimand. Ont., où le député vient de perdre son siège. Il parait presque impossible de faire une élection dans ce comté sans quelques irrégularités

—L'hon. Col. Rhodes, le nouveau ministre à Québec, semble éprouver des difficultés à se faire élire dans Mégantic.

—Sur recommendation de l'hon. M. Dewdney, ministre de l'Intérieur, un ordre en conseil a été passé pour annuler vingt-sept bails à paturage dans le Nord-Ouest. La raison c'est que les conditions n'ont pas été remplies. Ces bails comprenaient 660,000 acres, presque tous dans le district de McLeod.

JOUR D'ACTION DE GRACES.

En vertu d'un décret du Saint-Père, le 31 décembre, le Saint-Sacrement sera exposé dans toutes les églises du monde.

Ce sera un jour d'action de grâces universel à l'occasion du Jubilé du Pape.

Cinq dizaines du Rosaire seront dites, le *Te Deum* et le *Tantum Ergo* chantés partout par ordre de la Congrégation des Rites.

NOEL.

Le joyeux carillon va sonner: le village que j'habite est en fête; quelque chose d'inaccoutumé semble règner au milieu de nous. Le souffle d'une pieuse activité a passé sous ce coin du ciel. Qu'y a-t-il donc? Ah c'est que la cloche réunira auprès du berceau de l'Enfant Dieu une foule nombreuse de personnes venues dans un pieux recueillement de peur de troubler la sérénité du ciel et faire perdre quelque chose à cette beauté de la nature qui se prête à merveille pour chanter et proclamer la venue du Messie. C'est la messe de minuit qui sonne. Dans quelques instants naîtra Celui qui vient sauver le monde.

C'est dans la tranquillité, au milieu du calme le plus solennel, n'ayant que les bergers pour témoins, que l'Ange-Messager laissera entendre au monde étonné ce cri majestueux que l'écho répètera encore des centaines d'années après: "*Gloria in excelsis Deo.*" C'est encore au milieu de la nuit, où est maintenant la foule pieusement agenouillée, dans l'attente du grand événement, que l'orgue fera entendre ses accords graves et doux d'abord, puis élevant peu à peu sa voix majestueuse entonnera ces chants d'allégresse ou la sublimité de la poésie se mêle aux tranports de joie.

En effet, que de beauté, que de noblesse, que de grandeur de sentiments dans ces vieux cantiques composés expressément pour la fête de Noël! On y trouve une gradation parfaite. D'abord commence "Il est né le Divin Enfant," qui nous rappelle que l'avènement du Messie est arrivée. Tout à coup paraissent "Les anges dans nos campagnes" tressaillant d'allégresse et entonnant le sublime *Gloria in Excelsis Deo.* Aussitôt les bergers se disent: "Ça bergers assemblons-nous," partons, allons visiter l'Enfant si doux. Comme complément de ce magnifique enchaînement l'*Adeste Fideles* invite les fidèles à venir adorer Celui que les rois mêmes adoreront plus tard.

En entendant chanter ces cantiques au milieu de la nuit, on se sent emu tant les paroles sont belles et la musique harmonieuse. Oui, la poésie, interprète sublime de la raison qui éclaire et de la vérité qui s'impose, s'adresse à l'esprit qu'elle persuade et au cœur qu'elle entraîne. La musique, sœur jumelle de la poésie, écho du ciel que la terre répète, fait éclore sous le voile de l'harmonie le monde confus des sensations et des rêves. Ce n'est ni un langage précis, ni une voix distincte, mais un mélodieux murmure où se peint tout ce qui dans la nature se trahit en nous par un soupir. Elle accompagne jusqu'au trône de Dieu nos prières et nos larmes.

H. R.

Nouvelles Religieuses.

—Il n'y aura pas de messe de minuit cette année à la cathédrale

—Mgr l'Archevêque est un peu mieux et il est assez probable qu'il partira la semaine prochaine pour aller traiter quelques affaires à Montréal et à Ottawa.

—Le Rév. Père Allard, O.M.I., V. G., ira chanter la messe de minuit à Pignis et y passera aussi le jour de Noël. Le Rév. Père McCarthy ira remplir les mêmes fonctions à Selkirk.

—Les RR. PP. Campeau et Page, O.M.I., sont actuellement en tournée apostolique auprès des catholiques sauvages et autres du Lac Croche et des environs.

—Le Rév. Père Camper, supérieur des Oblats de Manitoba, est arrivé hier soir du Fort-Alexandre où il était allé faire la visite, et où, en vertu de pouvoirs spéciaux, il a confirmé vingt-quatre enfants, Mgr n'était pas en état de faire ce voyage. Le Rév. Père Camper reprendra demain la route de Saint-Laurent.

—Le cardinal Manning, dans l'espace de quarante ans, a, en Angleterre, bâti 1,200 églises et chapelles, fondé 40 monastères, 322 couvents, 9 séminaires pour la prêtrise, 10 collèges, 2,000 écoles paroissiales, 30 unions commerciales et environ 10 institutions de charité.

—Toutes les puissances viennent de recevoir du Saint-Siège un *memorandum* faisant un solennel appel en faveur de la croisade antiesclavagiste et demandant aux puissances de ce concerter pour seconder l'action et les progrès d'un œuvre aussi éminemment civilisatrice. Dans ce but, il leur est proposé de tenir un congrès international, où l'œuvre à poursuivre serait étudiée sous toutes ses faces et où l'on s'appliquerait particulièrement à rechercher les moyens pratiques les plus capables de la faire réussir.

—Le pape aurait refusé de bénir des médailles destinées à certains faux Nationaux d'Irlande, qui pratiquent le dévergondage révolutionnaire. Puisqu'ils préfèrent l'Evangile de Dillon et O'Brien à celui de Jésus-Christ, aurait dit Sa Sainteté, je ne puis les encourager dans leur œuvre.

INDUSTRIE LAITIERE.

L'association connue sous le nom de *Manitoba Dairy Association*, a eu son assemblée annuelle mardi. Le but principal de l'assemblée était l'élection des officiers pour 1889.

Le résultat suivant a été obtenu: M. Wm. Wagner, président; Major Boulton, vice-président; M. H. Cameron, secrétaire trésorier. Bureau des directeurs—MM. S. M. Barré, Jolys; C. Geo. Caron, Saint-Charles; Chs. Mignault Jolys; Rockett, Manitou; J. T. Henderson, Royal; R. Waugh, Winnipeg; E. A. Struthers, Russell; Malcolm, Minnidosa: W. Clifford, Austin.

ELECTIONS MUNICIPALES.

MUNICIPALITÉ DE DESALABERRY.

Préfet—M. Louis G. LaBarre.

Conseillers—Quartier No. 1, MM. Gédéon Brisson et MM. Louis Elie Carrière; No. 2, MM. Paul Chénard et Charles Mignault; No. 3, MM. Joseph Bourgeois et Napoléon Lafournaise.

Des poursuites ont été intentées contre MM. L E. Carrière, L. LaRivière et J. Gladu qui sont accusés d'avoir, en leur qualité de conseiller de la municipalité, et contrairement à la loi municipale, passé un règlement pour changer les limites des quartiers de la municipalité. Les requérants demandent que ces conseillers soient appelés à payer les frais de leur demande. Cette cause sera entendue par l'hon juge Prud'homme au prochain terme de la cour de comté à Saint-Pierre.

On dit aussi que l'élection de M. Bourgeois sera contestée par M Joseph Gladu.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAURENT.

Préfet—M R. F. J M. J. Mulvihill.

Conseillers—MM. D. Devlin, Pierre Chaboyer, Abraham Gagnon, Damase Boyer, Michel Richard et Pierre Laverdure.

MUNICIPALITÉ DE BELCOURT.

Préfet—M. W. H. Kenny.

Conseillers—M. Lane, Branconnier, Bird et Lavoie.

MUNICIPALITÉ DE YOUVILLE.

Préfet—M. Joseph Clément.

Conseillers—Quartier No. 1, M. Cyrille Carrière; No. 2, MM. Zotique Clément et Onésime Bellemare; No. 3, M. John Moore; No. 4, MM Louis Laferrière et George Pichette.

MUNICIPALITÉ DE MONTCALM.

Préfet—M. Adolphe Fortier.

Conseillers—Quartier No 1, MM. T. S Eyres et Andrew Irwin; No 2, MM. Johnny Boiteau et I. H. Warner; No. 3, MM. Ephrem Marion et Capt. Thibault.

MUNICIPALITÉ DE SAINT FRANÇOIS-XAVIER.

Préfet—M. Chs. A. Thibert.

Conseillers—Quartier No. 1, M. Magloire Plante; No. 2, M. Isidore Zastre; No. 3, M. W. Bourke; No. 4, M. O. Robidoux; No. 5, M. C. Perras; No. 6, M. R -Houston.

MUNICIPALITÉ D'ASSINIBOIA.

Préfet—M. Wm. Tait.

Conseillers—Quartier No. 1, Hon. J. Taylor; No. 2, M. Thos. Hogan; No. 3, M. J. Land; No. 4, M. David Isbister; No. 5, M. Wm. Gerrie; No. 6, M. Nap. Bonneau.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE ANNE.

Préfet—M. Louis Desautels.

Conseillers—Quartier No. 1, pas de nomination; No. 2, M. R. Ramsay; No. 3, M. B. Delorme; No. 4, M. Noé Lanctôt; No. 5, M. André Neault; No. 6, M. D. Chalmers.

NOUVEAUX JUGES DE PAIX.

Le gouvernement provincial a nommé de nouveaux juges de paix par tout la province pour remplacer les anciens dont il a revoqué les commissions.

Voici les nominations qui ont été faites pour les divisions françaises:

CARTIER.

G. T. Landry, Royal; J. Kennedy, A. Julien, St. Norbert; E. Léveillé, Ste. Agathe; C. G. Caron, F. Ness, St. Charles; C. Wheatland, Conore; G. P. Cloutier, J. Radford, Royal; W. Neil, Ste. Agathe; J. St. Germain, jr., St. Norbert.

CARILLON.

E. Vinet, L. G. Labarre, V. Nadon, J. Gladu, H. Tétreault, Jolys; P. Carrière, N. McVicar, Otterburne; A. Beaubien, O. Bellemare, St Jean-Baptiste; J. Doblin, Morris; H. B. McMillan, Aubigny; J. Summer, Arnaud.

MORRIS.

E Davis, Emerson; J.-B. Fillion, E. Marion, St. Jean-Baptiste; H. Snarr, J. Kelley, M. Lawrie, C. Hamilton, Morris.

LA VÉRENDRYE.

E. Landry, R. Manaigre, Lorette; A. Neault, H. I. Richer, J. B. Desautels, N. Landry, J. M. Juré, Ste. Anne; W. Laing, Clearspring; P. St. Laurent, F. X. Normandeau, La-Broquerie; J. Bleau, Giroux; T. W. Perdue, D. Chalmers, Richland; T. Paré, Sainte-Anne.

ST. BONIFACE.

L. J. A. Lévêque, S. A. D. Bertrand, H. F. Despars, J. Lecomte, C F. Beaudry, St. Boniface; J. Riel. M. Payette, F. Hamelin, St. Vital; J. B. Béliveau, J. Rowand, St. Boniface; J. Wittick, Niverville; V. Mager, St. Boniface.

WOODLANDS.

F. Levecque, Fortier; P. Lavallée, X. Pagé, Saint-François-Xavier; J. Forget, Pigeon Lake; J. Ross, Fortier; G. McKenzie, Headingly; P. Kirtin, Baie Saint-Paul; S. Bannerman, Poplar Point; G. Main, Reaburn; T. Hilton, Bonnie Doon; C. Cowlard, Meadow Lea; A. H. Hepworth, D. Boyer, Saint-Laurent; H. P. Coutu, Clarkleigh; J. Clark, Clarkleigh; M. Dumas, W. Fidler, Minnewakan; R. Miller, Clarkleigh; R. Wemyss, Reaburn; A. W. Everest, Ossowa; Cornelius Connelly, Saint-Laurent; P. McCormick, Oak Point; J. McKenny, Saint-Laurent; N. Todd, Saint-François-Xavier; H Martineau, Manitoba House, Narrows; T. H. Brown, Poplar Point.

Une famille rudement éprouvée, c'est celle de l'hon. A. A. C. LaRivière. La mort qui, depuis quelques années, a causé tant de ravages parmi ses membres, vient encore de faire une victime. Marie-Anna-Blanche, le plus jeune des enfants succombait dimanche soir après une maladie de quelques jours. C'est un nouveau coup qui porte tout particulièrement sur le chef d'une de nos premières familles. Si, dans ces circonstances, la sympathie peut amoindrir un peu l'intensité de la douleur, les marques si vives de condoléance qui ont été témoignées, ont dû produire leur effet salutaire

Les funérailles ont eu lieu mercredi, à la cathédrale. Les principaux citoyens de Winnipeg et de notre ville étaient présents.

Choses et Autres.

—L'armée américaine se compose de 2,188 officiers et 24,549 soldats.

—Un violent tremblement de terre s'est fait sentir vendredi, le 7 courant, à Trois-Pistoles, Rimouski, Pointe au Père et Sainte-Flavie. La secousse a commencé à 9.26 heures du matin et a duré 5 ou 6 secondes.

—L'établissement du collège canadien à Rome coûtera plus de douze cent mille francs. C'est le séminaire de Saint-Sulpice, de Montréal, qui en a fait tous les frais.

—Conservez cela, dit un vieux bûcheron: "Quand je suis dans le bois je ne me sers jamais de bous sole. Il y a trois moyens sûrs de s'orienter. Vous remarquerez que les trois quarts de la mousse sur les arbres poussent sur le côté nord; les plus grosses branches de sapins se trouvent toujours sur le côté du sud, et troisièmement, le rameau le plus élevé des sapins penche vers l'est. Rappelez-vous ça, et vous ne vous égarerez jamais."

—L'hon. H. G. Joly, de Lotbinière, a été nommé vice-président de l'*American Forestry Congress*.

—La compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien doit s'adresser, dit-on, au parlement fédéral, pour en obtenir une législation qui lui confère de nouveaux pouvoirs pour la construction et la protection de ses lignes télégraphiques.

Affaires Municipales.

CONSEIL DE VILLE.

Procès-verbal de la vingt-sixième séance du sixième conseil de la ville de Saint-Boniface, étant la dix-neuvième séance régulière tenue lundi, le dixième jour de décembre A.D. 1888.

Présents:—Son honneur le maire au fauteuil et MM. les conseillers Fortin, Gauvin, Joyal, Pelletier et Turenne.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et confirmé.

Le greffier dépose sur la table les communications et comptes suivants: G. W. Girdlestone, agent d'assurance, $100.00; bureau de poste, de la ville, $4.00; F. H. Walker, $2.24; rôle de paye pour le mois de novembre, $1.50; rapport du chef de police pour le mois dernier accusant ni recette ni dépense; un compte de M. A. Kéroack pour les années 1886, 1887 et 1888, au montant de $72.20; H. F. Despars, $4.65.

Lu une lettre de M. l'abbé G. Cloutier, demandant de l'aide de la ville pour les RR SS. de la Charité de Saint-Boniface; une autre de M. Frs. Lévêque, se plaignant qu'il ne peut avoir les services de M. Jos Letendre, le ramoneur de la ville; plus, une requête signée par plusieurs citoyens influents de la ville, demandant à M. W. Whyte, de la Cie du Pacifique Canadien, que notre station qui a été détruite par le feu soit reconstruite dans la partie commerciale de la ville.

M le conseiller Pelletier présente le 20me rapport du comité des finances, qui se lit comme suit:

"20me rapport du comité des finances, M. le conseiller Pelletier, président, et MM. les conseillers Fortin et Gauvin.

"Votre comité recommande le paiement des comptes suivants: G W. Girdlestone, $100.00; M. A. Kéroack, $72.20; H. F. Despars, $4.65; bureau de poste de Saint-Boniface, $4.00; que la somme de $100.00 soit votée aux RR. SS. de l'Hôpital Général de Saint-Boniface."

M. le conseiller Joyal présente le 17me rapport du comité des travaux publics qui se lit comme suit:

"17me rapport du comité des travaux publics, M. le conseiller Joyal, président, M. le conseiller Fortin et son honneur le maire:

"Votre comité recommande le paiement des comptes suivants: F. Lévêque, $1.50; F. H. Walker, $2.24."

Ces rapports sont adoptés.

Proposé par le conseiller Fortin, appuyé par le conseiller Pelletier, que le conseil de la ville de Saint-Boniface appuie unanimement la requête de ses contribuables pour placer la gare du Pacifique dans le centre de la dite ville et que copie de la présente résolution soit transmise à M. le surintendant Whyte. Agréé.

Proposé par M. le conseiller Pelletier, appuyé par M. le conseiller Fortin, que le trésorier soit prié de publier, au commencement de janvier prochain, un état des recettes et des dépenses de l'année courante, la dite publication devant être de deux cents copies et imprimées sur feuilles volantes, afin de pouvoir les distribuer aux contribuables de la ville. Agréé.

Proposé par le conseiller Fortin, appuyé par le conseiller Turenne, que le comité de feu, police et santé soit chargé de faire une enquête sur la conduite de M. Jos Letendre à propos des plaintes portées contre lui par M. Frs Lévêque et de faire rapport à la prochaine assemblée. Agréé.

Sur proposition du conseiller Fortin, appuyé par le conseiller Turenne, le règlement No. 76 aux fins d'abroger le montant non encore négocié ($5,000) des $60,000 de débentures émises par la ville, est alors pris en considération, subit ses trois lectures et est adopté.

Et la séance est levée.

NAISSANCES.

En cette ville, le 15 courant, Madame Félix Chénier, un garçon.

En cette ville, le 19 courant, Madame M. A. Kéroack, un fils.

DECES.

LARIVIÈRE.—Dimanche soir, le 16 courant, au Pensionnat de Saint-Boniface, Marie-Anna-Blanche, la plus jeune des filles de l'hon. A. A. C. LaRivière, à l'âge de 8 ans, 2 mois et 16 jours.

A Sainte-Anne, le 2 décembre, Louis Saint-Luc de Repentigny, âgé de 20 ans, fils de M. François Saint-Luc de Repentigny.

Cette toux fatigante peut être guérie si vite par le remède de Shiloh. Nous le garantissons.

Souffrez-vous de dyspepsie ou du foie? Le remède de Shiloh vous guérira; il est garanti.

Nuits blanches dont la cause est cette terrible toux. La médecine de Shiloh est le remède qu'il vous faut.

Catarrhe gueri, la santé et une bonne haleine obtenues par le remède de Shiloh pour le catarrhe. Prix, 50 cents. Injecteur, gratis.

Pour mal de reins, côté ou estomac, employez les emplâtres poreuses de Shiloh. Prix, 25 cents.

Le remede de Shiloh pour la consomption est vendu garanti. Il guérit la consomption.

Le remede de Shiloh (vitalizer) est ce qu'il vous faut pour constipation, manque d'appétit et tous les symptômes de dyspepsie. Prix, 10 et 75 cents la bouteille.

Croup, coqueluche et bronchite immédiatement guéris par le remède de Shiloh.



Ecole de l'Infanterie Montee, a Winnipeg.

AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS SÉPARÉES (en double) pour fournitures et besoins du dit bataillon, pendant l'année 1889, seront reçues par le Ministre de la Milice et de la Défense, à Ottawa, jusqu'à mercredi, le 26 décembre.

Les soumissions devront être adressées au Ministre de la Milice et de la Défense, à Ottawa et porter la suscription "Soumissions."

Pour formules et plus de détail, s'adresser au Lieut.-Col. Taylor, Winnipeg.

Un chèque accepté, représentant *cinq pour cent du montant de la soumission* et payable à l'ordre du Ministre de la Milice et de la Défense devra accompagner chaque somission. Ce chèque sera forfait si le signataire refuse le contrat ou ne peut l'exécuter jusqu'au bout, mais sera remis dans le cas de soumission non acceptée.

C. EUG. PANET,
Colonel.
Sous-ministre de la Milice et de la Défense.
Ottawa, 5 décembre 1888. 1in 20.12.88



Chemin de fer Canadien du Pacifique

SERVICE DES CONVOIS

DEPUIS LE 11 NOVEMBRE 1888.

Stations	Départ.	Arrivée.
	Allant Est	Al. Ouest.
Winnipeg †	D 17.00	C 12.00
Portage du Rat	24 01	4.55
Ignace	7 20	22.00
Savanne	10.40	18.30
Port-Arthur	E 14.30	B 14.30
	Al. Ouest.	Allant Est.
Winnipeg †	A DÉ 13.20	A AR 16.50
Portage la Prairie	13 52	13.37
Carberry	17.57	11 46
Brandon	C 18.15	A 10 45
Virden	20.10	7.41
Elkhorn	21.00	7.00
Moosomin	21.55	5.57
Broadview	23.55	4 10
Qu'Appelle	2.20	1.28
Regina	D 3 45	D 23.55
Moosejaw	AR 5 35 / DÉ 5.50	DÉ 22.05 / AR 21.55
Swift Current	10.30	17.25
Maple Creek	14 18	13 24
Dunmore	16.42	11.07
Medicine Hat	17.30	10.50
Gleichen	23.00	5 50
Calgarry	C 1 20	3.35
Canmore	4.40	C 24.35
Banff	5.20	23.45
Field	8 35	21.25
Donald	11.10	17.55
Glacier House B. C.	12.35	14.30
Revelstoke	15.40	11.10
Kamloops	H 21.23	4.56
Savonas	.....	B .....
Ashcroft	24.45	2.07
North Bend	AR 7.10 / DÉ 7.35	DÉ 19 51 / AR 19.26
Agassiz	11.09	15.52
New Westminster	14.10	13.00
Vancouver	14 15	12.45
Victoria	H 21 00	3.00
	Allant Sud	All. Nord.
Winnipeg †	A DÉ 10.30	A AR 20.30
Dominion City	13.55	17.05
Emerson †	A AR 14.30	A DÉ 16.30
	All. Nord.	Allant Sud
Winnipeg	G 15.30	F AR 9.15
Selkirk Ouest	G 17.30	F DÉ 7.30
	Al. Ouest.	Allant Est.
Winnipeg	G DÉ 9.00	G AR 14.20
Stony Mountain	10.00	13.30
Stonewall	G AR 10.30	G DÉ 13 00
	Allant S.O.	Allant N.E
Winnipeg †	F DÉ 12.30	G AR 15.30
Headingly	13,23	14.40
Barnsley	15.40	16.15
Treherne	18,38	9.32
Holland	F 19.35	G 8.35
Cypress River	20.20	7.50
Glenboro †	F 21.00	DÉ 7.15

All. S.-Ouest.			All. Nord-Est	
9 45	F12 40	D † Winnipeg A	F12 50	15 35
11 20	14 27	Morris	11 20	13 32
11 47	15 15	† Rosenfeldt	10 52	12 55
13 35	15 55	Ar...Gretna	10 25	16 55
....	16 32	†...Morden	....	11 45
....	18 00	Manitou	....	10 22
....	19 04	Pilot Mound	....	9 12
....	19 15	Crystal City	....	9 05
....	20 05	Cartwright	....	8 17
....	20 24	Holmfield	....	7 54
....	20 48	Killarney	....	7 22
....	21 42	A B Boissevain D	....	6 12
....	22 30	A Deloraine D	F	5 15

† Stations où l'on peut manger.

RÉFÉRENCES.

A. Tous les jours. B. Tous les jours excepté le mardi. C. Tous les jours excepté le mercredi D. Tous les jours excepté le jeudi. E. Tous les jours excepté le vendredi. F. Les lundis, mercredis et vendredis. G. Les mardis, jeudis et samedis. H. Tous les jours excepté le samedi. K. Tous les jours excepté le lundi.

CHARS-DORTOIRS MAGNIFIQUES ATTACHÉS A TOUS LES TRAINS EN DESTINATION DIRECTE.

Les trains à l'Est de Brandon marcheront d'après le temps moyen du centre.

Entre Brandon et Donald d'après le temps moyen des Montagnes. A l'Ouest de Donald d'après le temps moyen du Pacifique.

GEO. OLDS, Gér. Gén. du fret. LUCIUS TUTTLE, Gér. du fret des pass.
WM. WHITE, Surint. Général. ROBERT KERR, Agt Gén. des Pass.
jno.18.12.84.

CHEMIN DE FER

NORTHERN PACIFIC & MANITOBA.

EXCURSIONS

A BON MARCHE

A TOUS LES ENDROITS DE L'EST.

Le Chemin de fer Northern Pacific & Manitoba annonce une série de sept excursions spéciales partant de Winnipeg Man., et allant dans l'est du Canada, le retour devant se faire pendant les mois de Novembre et Décembre.

Les billets seront mis en vente le 5, le 12, le 20 et le 27 novembre et le 3, le 11 et le 17 décembre.

Le prix de passage ne sera que de

$40.00

aller et retour. Les billets sont pour 90 jours et bons pour arrêter le long du voyage.

Avec la complétion et l'ouverture de la nouvelle ligne directe jusqu'à Winnipeg, le chemin de fer Northern Pacific offre tout le confort désirable, des chars dortoirs et réfectoires accompagnent tous les trains de Saint-Paul à Winnipeg. Nous désirons attirer une attention spéciale sur ce fait, car c'est la première fois que le public voyageur du nord du Dakota pourra jouir de cet avantage. Rappelez-vous qu'aucune autre compagnie offre autant, et malgré la vitesse de nos convois, les chars en destination directe, nos chars dortoirs Pullman et nos superbes chars réfectoires, nos prix sont toujours aussi bas que sur aucune autre ligne.

Pour plus d'informations quant aux prix, à la route, etc., s'adresser au plus proche agent de billets du Northern Pacific.

J. M. GRAHAM, Gérant Général.
HERBERT SWINFORD, Agent Général.
HUBERT J. BELCH, Agent des billets.
Bureau de de la cité, 457 rue Principale.
Bureau de la station, 285 rue Principale.

CHEMIN DE FER

NORTHERN PACIFIC ET MANITOBA.

Arrive tous les jours.		Départ tous les jours.
6.15 p.m.	Winnipeg	9.10 a.m.
6.05	Emb. du Portage	9.20
5.48	St. Norbert	9 40
5.07	Ste. Agathe	10.20
4.42	Silver Plains	10.47
4.20	Morris	11.10
4.04	St. Jean Baptiste	11.28
3.43 a.m.	Catherine	11.55
3.20 De / 3.15 Ar	West-Lynne	Ar. 12.17 p.m. / De. 12.20
3.05 De.	Pembina	Ar. 12.35
.....	Winnipeg Junc.	8.50
8.35	Minneapolis	6.35 a.m.
8.00 De.	St. Paul	Ar. 7.05
6.40 p.m.	Helena	4.00 p.m.
3.40	Garrison	6.15
1.05 a.m.	Spokane	9.45 a.m.
8.00	Portland	6.30
7.40	Tacoma "via Cascade"	3.50

p.m. 2.30		a.m. 8,00	St. Paul	a.m. 7.30	p.m. 3,00	p.m. 7.30
p.m. 10.30	a.m. 7,00	9.30	Chicago	a.m. 9.00	p.m. 3,10	a.m. 8,15
p.m. 6.45	a.m. 10,15	6.00	Detroit	p.m. 7.15	p.m. 10.45	a.m. 8.10
	a.m. 9.10	p.m. 9.05	Toronto	a.m.	.....	p.m. 9.05
	a.m. 7.00	p.m. 7,50	New York	a.m. 7.30	p.m. 8.50	p.m. 8,50
	a.m. 8.30	p.m. 3,00	Boston	a.m. 9.35	p.m. 10,50	p.m. 10 50
	a.m. 9,00	p.m. 8,30	Montréal	p.m. 8,15	.....	a.m. 8.15

Chars Dortoirs palais et chars Réfectoires

A CHAQUE CONVOI.

J. M. GRAHAM, Gérant général. H. SWINFORD, Agent général.

Chemin de Fer

NORTHERN PACIFIC.

Pembina, Grand Forks, Helena, Butte, et tous Les principaux endroits du Montana.

La Voie Transcontinentale Populaire

—ET AVEC—

CHARS REFECTOIRES.

Spokane Falls, Portland, Seattle, Victoria, C.B., tous les endroits dans Puget Sound et l'Alaska. Tous les endroits dans Ontario et Québec.

Convois Express tous les jours

AVEC CHARS DORTOIRS PALAIS

Et chars dortoirs pour les émigrants

☞ La seule voie ferrée se rendant au Parc National de Yellowstone. Pour plus d'informations, s'adresser à

CHAS. S. FEE,
Agent general des passagers et des billets.
jno 15.11.88. SAINT-PAUL, MINN.

INVITATION SPECIALE !

LES DAMES ET LE PUBLIC DE SAINT-BONIFACE

—— Et des paroisses environnantes ——

Sont cordialement INVITES à venir VISITER mon établissement

AVANT DE FAIRE LEURS ACHATS.

:o:

Chaque Departement est au Complet.

:o:

J'AI RECU MES NOUVELLES

IMPORTATIONS D'AUTOMNE ET D'HIVER.



Les Etoffes a Robe sont du dernier gout et du premier choix,

Les ayant choisis moi-même sur les marchés de l'Est.

:o:

Le Département des Robes et Manteaux est sous l'habile direction de MELLE CLARK, de Toronto.

:o:

CHOIX ILLIMITE de LAINAGES, ETOFFES A MANTEAUX,

Tweeds, Laines, Flannelles, Châles,

COUVERTES, BAS, GANTS, Etc., Etc.

AUSSI :---UN ASSORTIMENT CONSIDERABLE DE TAPIS, PRELARTS, RIDEAUX, Etc., Etc.

3m.6.9.88

P. A. D'AUTEUIL, 432 RUE PRINCIPALE, WINNIPEG.

PERSONNEL.

Madame Royal, femme de son honneur le lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest, est en cette ville.

Son honneur le lieut.-gouverneur Royal était en ville dimanche en route pour Ottawa où il a dû arriver hier.

M. N. D. Beck, avocat de cette ville, est parti pour Peterborough, Ont., où il devra passer le temps des fêtes et revenir avec Madame Beck qui s'y est rendue il y a déjà quelques semaines.

M. Pascal Cyr, de Sainte-Scholastique, Qué., est arrivé lundi à Winnipeg, accompagné de son fils, M. Télesphore Cyr. M. Cyr est en promenade chez ses enfants MM. Alphonse et Stanislas Cyr, à Saint-Jean-Baptiste. Nous regrettons d'apprendre que ce dernier est actuellement gravement malade.

Chronique Locale.

—Assemblée du club *Le Voyageur* ce soir.

—Pour cartes de visite s'adresser à nos bureaux.

—Le froid commence à se faire sentir, mais nous sommes encore loin des tempêtes qui ont sévi lundi en provinces de Québec et Ontario.

—La *Shedden Cartage Co*, de Montréal, a le contrat pour transporter dans Winnipeg tout le fret du *Nothern Pacific*.

—Arthur Jackson, employé par la Cie de la Baie d'Hudson à la perception des comptes a traversé le 49me, emportant avec lui un certain montant d'argent.

—M. J. P. O. Allaire, propriétaire de la tannerie de Saint Boniface, désire informer le public qu'il est prêt maintenant à passer le cuir en noir.

—Le 31 décembre, M. Jos. Wolfe vendra à ses salles d'encan, à midi, la propriété connue sous le nom de moulin de Mallock, située près du terrain de l'exposition, dans cette ville.

—La librairie Kéroack de cette ville a importé une grande quantité d'articles d'utilité et de fantaisie, qui pour la variété, la beauté et le bon marché ne le cèdent en rien aux maisons les plus considérables de Winnipeg. Jamais Saint-Boniface n'a vu, avant ce jour, un aussi grand choix d'objets d'art et de cadeaux de Noël et du Jour de l'An.

—Récompense de mille piastres— Une récompense de mille piastres est offerte par les éditeurs pour la meilleure lettre de suggestions pour un souvenir de Noël qui vaudra le numéro de Noël du *Star*, de Montréal, au prix publié. Les concurrents devront donner leurs nom et adresse. Le numéro de Noël du *Star* a vingt-huit page de superbes gravures, d'articles écrits par nos premières plumes, quatre beaux suppléments et autres attraits incomparables. Le nombre de copies demandées en Angleterre est le plus grand qui se soit encore vu. Ceux qui ne peuvent pas se le procurer chez les marchands de journaux le recevront en envoyant la minime somme de 40 cents aux éditeurs, Montréal. Des timbres de un ou trois cents seront acceptés en paiement.

Chronique de la Province.

Sainte-Anne des Chênes.

15 décembre.—Les ouvriers achèvent la construction de la maison que le conseil municipal fait ériger sur un lot acheté de la corporation paroissiale. Cette maison présente une jolie apparence. On doit creuser tout près de cette bâtisse un puits artésien pour l'usage du public.

—Nos élections municipales se sont faites avec une activité et une ardeur extraordinaire.

La consomption radicalement guerie.

A M. le Directeur :

Veuillez informer vos lecteurs que j'ai un remède certain pour guérir la consomption. En en faisant usage à temps plusieurs milliers de personnes affectées ont été guéries radicalement. Je serai heureux d'envoyer deux bouteilles de mon remède gratuitement à aucun de vos lecteurs attaqués de consomption pourvu qu'on m'envoie leur adresse par express et le nom du bureau de poste.

Respectueusement, Dr T. A. Slocum, 37 Yonge St., Toronto, Ont. Ian 14.6.88

AVIS.

Avis est par les présentes donné, que demande sera faite à la prochaine session du Parlement du Canada, d'un acte dans le but de construire un chemin de fer d'un endroit sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, dans la province de Manitoba, à ou près de la station de Sheiley, et de là dans une direction nord-est à un endroit à ou près de White Mud Lake, sur la rivière Winnipeg.

Daté à Winnipeg, ce 20 novembre 1888.

Macdonald, Tupper, Phippen & Tupper, Solliciteurs des requérants.

9ins 29.11.88.

LINIMENT GÉNEAU

35 ANS DE SUCCÈS

MARQUE DE FABRIQUE

Seul Topique remplaçant le *Feu* sans douleur ni chûte du poil. — Guérison rapide et sûre des *Boiteries, Foulures*, Ecarts, Molettes, Vessigons Engorgements des Jambes, Suros, Eparvins, etc.

Phie GÉNEAU, 275, rue St-Honoré, Paris



Soumissions pour une limite de bois dans la Province de Manitoba.

Des SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et maquées "Soumissions pour permis de couper du bois," seront reçues à ce département jusqu'à midi, mercredi, le 19 décembre 1888, pour permis de couper du bois, à partir de cette date jusqu'au 1er octobre 1889, sur la limite 28, située à 8 milles au nord de Whitemorth, une station sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans la province de Manitoba.

Des plans montrant la position de la limite, ainsi que les conditions auxquelles un permis sera accordé, peuvent être obtenus au bureau des terres de la Couronne, à Winnipeg.

JOHN R. HALL, Secrétaire.

Département de l'Intérieur, Ottawa, 29 novembre 1888.

Jeunes Animaux Perdus.

Sept jeunes taurailles lachées le printemps dernier, à Saint-Boniface, n'ont pas été retrouvées depuis. Chacune a l'oreille gauche coupée. Toute information donnée aux Sœurs Grises sera reçue avec reconnaissance.

AVIS.

Avis est par le présent donné que demande sera faite au Parlemant du Canada, à sa prochaine session, d'un acte pour incorporer une compagnie devant se nommer "La Compagnie de Pouvoirs d'Eau de Winnipeg," dans le but de construire, mettre en opération et exploiter tous bassins, digues, canaux, bâtisses et travaux sur la ou près ou le long de la Rivière Assiniboine, dans la ou dans le voisinage de la cité de Winnipeg, nécessaires pour faire usage et rendre possibles pour moulins, manufactures et autres fins de la compagnie les eaux et pouvoirs d'eau de la dite rivière, et pour ameliorer la navigation de la dite Rivière en la faisant communiquer avec le Lac Manitoba ou autres étendues d'eau, et pour toutes ou aucune des fins susdites d'obtenir tous les pouvoirs nécessaires pour expropriation acquisition et détention des terrains et propriétés et tous autres pouvoirs incidents ou necessaires et ordinairement donnés à aucune telle corporation.

Daté à Winnipeg, ce vingt-neuvième jour de novembre 1888.

MUNSON & ALLAN, Solliciteurs des Requérants.

9ins.6.12.88.

AVIS.

AVIS est par les présentes donné, que quatre bêtes à corne ont été mis en fourrière au parc d'enclos de la municipalité de Youville, dans la paroisse de Sainte-Agathe, à savoir :

1 taure d'un an et demi, rouge, avec front blanc et le bout des pattes blanches.

1 taure rouge avec tache blanche au front.

1 taure noire avec front blanc.

1 bœuf rouge.

Lesquels dits animaux seront vendus dans les termes voulus par la loi s'ils ne sont réclamés d'ici à ce temps.

JOSEPH ST. ONGE, Gardien d'enclos de la municipalité d'Youville.

Sainte-Agathe, 26 novembre 1888.

3ins 13.12.88

TERRE A VENDRE A LORETTE.

Le lot numéro 44, de 7 chaines et 10 mailles de largeur, sur deux milles de profondeur, côté nord de la rivière Seine, Lorette, à vendre à bon marché.

S'adresser à

A. A. C. LARIVIÈRE, Saint-Boniface.

NOTICE.

Notice is hereby given that an application will be made at the approaching session of the Parliament of Canada, for an Act authorizing the construction of a railway from a point on the line of the Canadian Pacific Railway, in the Province of Manitoba, at or near Shelley Station, thence in a North-easterly direction to a point at or near White Mud Lake, on the Winnipeg River.

Dated at Winnipeg, 20th November 1888.

Macdonald, Tupper, Phippen & Tupper, Solicitors for the applicants.

9ins 29.11.88

M. GENTES & Cie.

AVENUE :-: TACHÉ, SAINT-BONIFACE.

M. Gentès désire faire savoir au public et à ses nombreuses pratiques en particulier, qu'il

Vendra a tres-bas prix,

POUR ARGENT COMPTANT,

Un assortiment considérable

D'Epiceries, Provisions, Farine, Etc.

UNE CHANCE EXCEPTIONELLE

D'Acheter de la Vaisselle

A BON MARCHE.

Jamais prix aussi réduits ne se sont vus à Saint-Boniface et à Winnipeg.

LOT CONSIDÉRABLE

D'ETRENNES pour le Jour de l'An

Venez et jugez de nos prix. Argent comptant seulement.

M. GENTES & CIE,

Avenue Tache, Saint-Boniface.

2m. 6.12.88.

AVIS.

Avis est par le présent donné, que demande sera faite au parlement de la Puissance du Canada, à sa prochaine session, d'un acte pour incorporer la compagnie de chemin de fer "*Northern Pacific and Manitoba Railway Company*," avec pouvoir de construire et opérer les lignes suivantes de télégraphe et de chemin de fer :

Premièrement : —Une ligne d'un point dans la ou près de la cité de Winnipeg, dans la province de Manitoba, sur le côté ouest de la Rivière-Rouge jusqu'à un point sur la frontière internationale dans la ou près de la ville de West-Lynne, dans la dite province de Manitoba.

Deuxièmement :—Une ligne d'un point dans la ou près de la cité de Winnipeg, dans la province de Manitoba, allant à l'ouest jusqu'à la ville de Portage-la-Prairie, dans la dite province.

Troisièmement :—Une ligne d'un point dans la ou près de la ville de Morris suivant la ligne projetée entre la cité de Winnipeg et la frontière internationale, allant à l'ouest jusqu'au ou jusqu'auprès du cent quatrième parallèle à l'ouest de Greenwich et 49° 20' de latitude nord, dans le district d'Assiniboia.

Quatrièmement :—Une ligne d'un point sur la ligne projetée allant à l'ouest de la ville de Morris, jusqu'à un point dans la ou près de la cité de Brandon, dans la dite province.

Et pour toutes autres fins qui pourront être énumérées dans le dit acte.

HENRY J. DEXTER, Solliciteur des requérants.

8ins 8.11.88.



Des SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumissions pour Trois Résidences au Pénitencier de Manitoba," seront reçues jusqu'à lundi, le 31 décembre, pour l'érection et le parachèvement de Trois Résidences au Pénitencier de Manitoba.

Les plans et devis peuvent être vus à ce département et au bureau des Travaux Publics de la Puissance, le et après lundi, 10 décembre.

Les soumissions ne seront pas considérées à moins d'être faites en la forme voulue et signée de la signature courante des soumissionnaires.

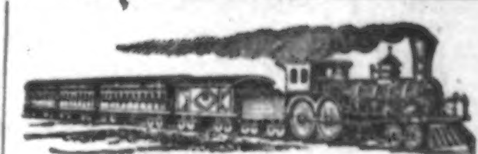
Un chèque accepté, représentant *cinq pour cent du montant de la soumission* et payable à l'ordre du ministre des Travaux Publics devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera forfait si le signataire refuse le contrat ou ne peut l'exécuter jusqu'au bout, mais sera remis dans le cas de soumission non acceptée.

Le département des Travaux Publics ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune autre.

Par ordre, A. GOBEIL, Secretaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 30 novembre 1888.

2ins 13.12.18



CHEMIN DE FER

Minneapolis et Saint-Paul

—ET LA CÉLÈBRE—

ALBERT LEA ROUTE.

Deux Convois Directs, Quotidiens

DE SAINT-PAUL ET MINNEAPOLIS

A CHICAGO

Sans changement de chars, se raccordant avec tous les rapides de

L'EST et du SUD-EST.

La seule ligne qui fait circuler des trains directs entre

—DES MOINES, IOWA,—

VIA ALBERT LEA ET FORT DODGE.

TRAINS DIRECTS REGULIERS

—ENTRE—

Minneapolis et Saint-Louis

et les principales cités de la Vallée du Missisipi, ayant à toutes les gares union des raccordements pour tous les points du sud et du sud-ouest.

ECONOMIE de plusieurs heures. La seule ligne qui fasse circuler deux convois directs réguliers, chaque jour, pour KANSAS CITY, Leavenworth et Atchison, se raccordant avec les chemins de fer Union Pacific et Atchison, Topeka et Santa Fé.

Raccordement rapide à toutes les gares de l'Union, avec les convois du St. Paul, Minneapolis et Manitoba, du Northern Pacific, du St. Paul et Duluth, venant et allant vers tous les points du nord et du nord-ouest.

Que l'on n'oublie pas

que les convois du chemin de fer Minneapolis et St. Louis se composent de voitures confortables, de splendides chars-dortoirs et de chars-refectoires somptueux justement célèbres, et de chars à fauteuils inclinés, *Horton Reclining Chair Cars.*

150 LBS. DE BAGAGES ADMIS GRATIS. Prix de passage des plus réduits. Pour indicateurs, billets directs, etc., adressez-vous à l'agent le plus voisin, ou à

S. F. BOYD, Agent général des billets des passagers, Minneapolis, Min.

jno. 12.1.88.

IMPORTATIONS NOUVELLES ! IMPORTATIONS NOUVELLES ! !

AU BON MARCHÉ !

LE MAGASIN DES FAMILLES !

:o:

L'assortiment d'automne et d'hiver est maintenant complet dans tous les départements et les PRIX sont plus BAS QUE JAMAIS

MARCHANDISES SECHES, HARDES-FAITES, CHAUSSURES, FOURRURES, Etc., Etc., Etc.

:o:

Une visite est respectueusement sollicitee.

Au pavillon Francais.

Departement des chaussures a la botte d'or.

F. E. VERGE, Proprietaire - Avenue Provencher, St. Boniface.

4m.5.4.88.

LE NOUVEAU MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES

D'ALEXANDER & CIE,

No. 342 Rue Principale, - - - Winnipeg,

Prend de la force chaque jour parceque tout est entièrement nouveau. Nous avons le seul nouvel assortiment de Winnipeg et nos prix sont des plus bas. C'est le véritable bon marché que nous offrons et tous pourront s'en convaincre après avoir fait affaire avec nous. Nulle part ailleurs pourra-t-on trouver plus d'avantages.

VENEZ ET VOYEZ LES OFFRES QUE NOUS VOUS FAISONS:

25 pièces de serge à robe, à 9 cts. valant 20 cts.
Melton à robe, 10 cts. valant 15.
Le meilleur assortiment de draps français avec boutons, etc. pour appareiller.
Cachemire noir Union, 38 pouces de largeur, 25 cts. valant 35 cts.
Les meilleurs étoffes à robes noirs; plus de 30 différents patrons. Toute dames ayant besoin d'une robe noire devrait voir notre assortiment.

ACHETE TRES AVANTAGEUSEMENT,

20 Boites de Pluche de Soie

De toute nuance, à 45 cts. valant 60 cts.
38 pièces de satin colorés, 24 cts. valant 40 cts.
Encore quelques pièces de la fameuse soie gros grain, a 55 cts, valant $1.25.
Soie gros grain très large, $1.25, valant $1.50
Pluche Alaska pour manteau, $2.25, valant au moins $3.50.
Coton à chemises, 25 cts. valant 33 cts.
Toile à nappe à 50 cts.
Tapis de tables, serviettes, essuie-mains. A des prix défiant la concurrence.
Flanelles Canton, de toutes couleurs, à 13 cts.
Flanelle Grise, tout laine, à 17 cts. le meilleur article possible.

IL EST IMPOSSIBLE A CEUX QUI ONT DE VIEUX ASSORTIMENTS DE NOUS FAIRE CONCURRENCE.

LE MEILLEUR ASSORTIMENT POSSIBLE !

95 dozs. de bas achetés pour moins que le prix coûtant, 23 cts. la paire ou 5 paires pour $1,00.
Bas en cachemire, 8, 8½, 9 et 9½, 50 cts. valant 75 cts.
Variété de gants et mitaines pour Dames, Demoiselles et Enfants, en Kid, Cachemire au plus bas prix.
Mitaines et gants en seal pour Dames.
Immence assortiment d'articles en laine: nuages, fascinateurs, turbans, etc., de toutes couleurs.
Châles à déjeuner, nouvelles nuances, $1.00

NOUS NE DONNONS QUE LE PRIX PORTÉ PAR NOS MARCHANDISES.

Chemises et caleçons pour Dames.
Jupons pour Dames, 50 cts. valant 75 cts.
Tabliers en lanne et dentelle, 25 cts.
Corsets du meilleur dessin, prix très réduits.
Demandez notre corset de couleur, 40 cts. valant 55 cts.
75 dozs de collets en toile pour Dames 5 cts. pièce.
Le département le plus complet de marchandises de fantaisie.
Broderies en soie, de toutes couleurs.
Soies à tricot, de toutes couleurs.
Pompons en pluche, de toutes couleurs.
Nos manteaux en pluche doublés en satin s'écoulent vite à $37.50.
Manteaux en Astracan, casques, manchons, etc., pour Dames.

Toutes les marchandises sont dans les meilleures conditions.

Pour le seul assortiment nouveau de la ville,
Pour le plus bas prix,
Pour les meilleurs assortiments,
Pour les marchés avantageux,
Pour le dernier goût,
Pour le magasin où votre argent vous rapporte le plus,

——ALLEZ CHEZ——

Alexander & Cie.,

PRÈS DE LA BANQUE DE MONTRÉAL.

342 Rue Principale.

1.89.11.10.88.

Nos pratiques de la campagne devraient demander des échantillons.

Toute commande remplie sans délai.

AGRICULTURE.

—

AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DU VÊLAGE PRÉCOCE.

—

La question des avantages ou des inconvénients du vêlage des génisses, dès deux ans, est fort controversée parmi les cultivateurs.

Les grands éleveurs sont, avec les données de la science, tous d'accord pour préconiser le retard jusqu'à trois ans du premier vêlage des génisses. A cet âge seulement, le tempérament est assez formé pour que la parturition et la sécrétion lactée qui lui fait suite puisse être supporté sans aucun inconvénient par la jeune bête.

Nombre de cultivateurs, au contraire, ont résolu autrement le problème; comme ils n'ont pas le temps d'attendre en nourrissant leurs génisses pendant trois ans sans produit, ils abrègent ce délai d'une année et leur font obtenir un veau à deux ans Il est certain, surtout si la nourriture n'est pas donnée avec trop de parcimonie, que la jeune vache peut supporter assez aisément cette maternité précoce. Mais la question n'est pas uniquement là; il convient de tenir compte de l'avenir des races locales. Or, il n'est pas douteux que des femelles vêlant trop jeunes n'arriveront jamais, quoique l'on fasse, quelques soins que l'on apporte à leur alimentation, au dégré d'accroissement de celles qui, dans des conditions égales d'ailleurs, n'auront leur premier veau qu'à trois ans.

Voici ce que dit à ce sujet M. P. Ayraud, vétérinaire et membre de la Société des agriculteurs de France:

"Je ne saurais trop recommander aux agriculteurs désireux de posséder des animaux de choix, des sujets de belle et bonne conformation dans leur race, de ne livrer à la reproduction leurs génisses qu'alors qu'elles auront dépassée leurs deuxième année pour avoir leur premier veau à trois ans. Tous au moins, ils devront agir ainsi pour les têtes dont ils veulent faire souche de race. S'ils ne veulent pas s'imposer le sacrifice de nourrir leurs jeunes femelles de l'espèce bovine jusqu'à trois ans complètement improductives, je ne saurais trop les engager à leur prodiguer une nourriture abondante, pour atténuer autant que possible le travail de la reproduction et de la lactation.

"Pour les agriculteurs qui ne peuvent nourrir assez abondamment leurs jeunes animaux, le vêlage précoce sera toujours pernicieux, aussi bien au point de vue économique que sous le rappart de l'hygiène."

—*G. des Campagnes.*

UN CONSEIL AUX MÈRES.—Etes-vous troublees la nuit et tenues éveillées par les pleurs et les gémissements d'un enfant souffrant de la dentition. S'il en est ainsi allez immédiatement chercher une bouteille du Sirop Calmant de Mme Winslow, pour la dentition des enfants. Son effet est inappréciable. Il soulagera immédiatement le petit malade. Mères, vous pouvez compter sur lui il n'y a pas a se méprendre à ce sujet. Il guérit la dysenterie et la diarrhée, règle l'estomac et les intestins, guérit les coliques, amolit les gencives, diminue l'enflammation et donne de la force et de l'énergie à tout le système. Le sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants, est agréable au goût, et la prescription est donnée par un des plus vieux Médecins des femmes et nourrices dans les Etats-Unis. Il est en vente chez tous les Droguistes du monde entier. Prix vingt cinq centins la bouteille.

Demandez le sirop Calmant de Mme Winslow, et n'en prenez pas d'autre sorte. lan.14.6.88.

N. D. BECK

Successeur de Royal & Prud'homme,

Avocat, Procureur, Solliciteur de la Compagnie de Prêt "Le Crédit Foncier Franco Canadien."

J. P. PRUD'HOMME,

NOTAIRE PUBLIC ET RÉDACTEUR D'INSTRUMENTS.

BUREAU:

No. 344, Rue Principale,

WINNIPEG.

Winnipeg, 9 Nov. 1882. jno.

T. PELLETIER,

BARBIER-COIFFEUR,

Marchand de Tabac, Fruits, etc.

AVENUE TACHÉ, SAINT-BONIFACE.

M. Pelletier a toujours en main un assortiment considérable de cigares de choix, tabacs, cigarettes, fruits, eaux gazeuses, etc., etc. 27.9.88.

Ville de Saint-Boniface.

A L'ENCLOS.

Une vache sous poil rouge foncé, le bout des cornes sciées, le bout de l'oreille gauche fendue, deux coups de scie sur la corne gauche, une tache blanche dans le front, un peu de blanc sous le ventre et le bout de la queue blanche. Agée d'environ 4 ans.

JOSEPH LETENDRE,
Gardien d'Enclos.

Saint-Boniface, 5 décembre 1888.
3ins 6.12.88.

Town of Saint-Boniface.

IN POUND.

A brown cow, the tip of the horns sawed off, the end of the left ear split, two saw strokes on the left horn, white spot on the forehead and under the belley, the tip of the tail white. Aged about four years.

JOSEPH LETENDRE.
Pound-keeper.

St. Boniface, 5 December 1888.
3ins 6.12.88:

SI VOUS AVEZ L'INTENTION DE VOYAGER

— DANS —

ONTARIO, QUEBEC,

— LES —

ETATS-UNIS ou l'EUROPE.

Ne manquez pas de venir au Bureau du

CHEMIN DE FER

ST. PAUL, MINNEAPOLIS ET MANITOBA

376 RUE PRINCIPALE, WINNIPEG.

Afin d'acheter vos billets pour destination directe **VIA ST. VINCENT**, de faire marquer vos effets et vous assurer de vos billets de char-dortoir.

Les plus bas prix! La vitesse la plus grande! Le plus de confort! Le choix le plus varie de routes!

Que ce qui peut être offert par n'importe quelle autre ligne. Par Minneapolis, St. Paul, Détroit, Chicago, autres superbes villes américaines et à travers le plus beau pays de l'Amérique.

REPRÉENTANT TOUTES LES LIGNES OCÉANIQUES DE PREMIÈRE CLASSE.

Pour prix et plus d'informations s'adresser à

H. G. McMICKEN,
Agent du chemin de fer St. P., Minn. et Man.
376 rue Principale, coin de l'Avenue du Portage, Winnipeg.

Prenez le chars urbains de la station au bureau des billets.

Tout bagage allant en Canada est expédié directement sans examen à la Douane.

ARRIVÉE.				DÉPART.		
		P.M. 5.10	...Winnipeg...	A.M. 9.05		
		A.M. 7.00	....St. Paul....	A.M. 7.30	P.M. 3.00	P.M. 7.30
P.M. 10.30	A.M. 7.00	A.M. 9.30	....Chicago....	A.M. 9.00	P.M. 3.10	P.M. 8.15
P.M. 6.45	P.M. 10.15	A.M. 6.00	....Détroit....	P.M. 7.15	P.M. 10.55	A.M. 6.10
	A.M. 9.10	P.M. 9.05	....Toronto....			
	A.M. 7.00	P.M. 7 50	...New-York...	Mardi, Jeudi et Samedi.		

PRIX.	1ère Classe.	2nd Classe.
De Winnipeg à St. Paul..........	$14 40	
De Winnipeg à Chicago..........	25 90	$23 40
De Winnipeg à Détroit..........	33 90	29 40
De Winnipeg à Toronto..........	39 90	34 40
De Winnipeg à New-York..........	45 90	40 40
A Liverpool ou Glasgow..........	80 40	58 50

I CURE FITS!

When I say CURE I do not mean merely to stop them for a time, and then have them return again. I MEAN A RADICAL CURE. I have made the disease of

FITS, EPILEPSY or FALLING SICKNESS,

A life long study. I WARRANT my remedy to CURE the worst cases. Because others have failed is no reason for not now receiving a cure. Send at once for a treatise and a FREE BOTTLE of my INFALLIBLE REMEDY. Give Express and Post Office. It costs you nothing for a [illegible]

SANTÉ POUR TOUS!!

PILULES et ONGUENT HOLLOWAY.

LES PILULES

Purifient le Sang, corrigent tous les Derangements du FOIE de l'ESTOMAC et des INTESTINS

Elles fortifient et restituent la Santé à des Constitutions délabrées, elles sont aussi inestimables dans toutes les maladies particulières au Sexe Féminin de tout âge. Pour les enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables.

L'ONGUENT

Est un remède infaillible pour les Maux des Jambes, ceux des Seins, Blessures Anciennes, Plaies et Ulcères. Il est fameux pour la Goutte et Rhumatisme, Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égal.

POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX.

Gonflements Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival; et pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme.

Ces Médecines sont préparées seulement à l'Etablissement du Professeur Holloway,

78, NEW OXFORD STREET, auparavant 533, Oxford Street,

Et se vendent à 1s. 1½d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s., 22s, et 33s. le Pot ou la Boite, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Univers.

Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boite, s'il n'y a pas l'adresse 533 Oxford Street, London, c'est de la falsification.

RICHARD & CIE.,

IMPORTATEURS DE

Vins, Liqueurs et Cigares,

365, RUE PRINCIPALE,

WINNIPEG.

——(0:0:0)——

Les Amateurs de Vins trouveront qu'il est de leur intérêt de venir visiter notre établissement avant de donner leurs commandes ailleurs. Nous avons sans contredit le meilleur assortiment de la Province, et nous promettons de vous étonner par le Bas Prix de nos Marchandises.

Nous faisons une spécialité des Vins de Bordeaux, et nous serons heureux de vous fournir des échantillons sur demande.

DRUNKENNESS

Or the Liquor Habit, Positively Cured by Administering Dr. Haines' Golden Specific.

It can be given in a cup of coffee or tea without the knowledge of the person taking it; is absolutely harmless, and will effect a permanent and speedy cure, whether the patient is a moderate drinker or an alcoholic wreck. It has been given in thousands of cases, and in every instance a perfect cure has followed. *It never fails.* The system once impregnated with the Specific, it becomes an utter impossibility for the liquor appetite to exist. For circular and full particulars address GOLDEN SPECIFIC CO., 185 Race St., Cincinnati, O.

LIBRAIRIE KEROACK,

Rue Dumoulin, Saint-Boniface.

Livres, papeteries, images, tapisseries objets de piété et de fantaisie, ornements, bronzes et argenteries d'églises, cadres, albums etc., etc. Fourniture de classes et de bureaux.

On sollicite la correspondance pour tout ce qui peut concerner le commerce de Librairie

ECURIE DE LOUAGE, Etc.

M. NAPOLEON H. HOUDE vient d'ouvrir une *Ecurie de Louage, de Pension et de Vente* sur la rue Dumoulin, à côté de l'Hôtel Beauregard. Satisfaction est garantie à tous ceux qui voudront bien l'encourager.

Une attention particulière sera donnée aux chevaux en pension.

N. H. HOUDE,

la 12,5,87 Rue Dumoulin, Saint-Boniface.

ECURIE DE LOUAGE.

No. 110 GARRY, WINNIPEG, No. 110.

MM. Pélissier & Frèse propriétaires d'écurie de louage, de pension et de vente, donneront une attention spéciales aux chevaux et autres animaux malades qui leur seront confiés.

Fiacre à toute heure du jour et de la nuit. Communication par téléphone; appelez le No. 165.

Winnipeg, 2 avril, 1884. lan 23. 84

WM. BELL,

288 rue Principale, coin de la rue Graham.

LES MARCHANDISES D'AUTOMNE ARRIVENT.

Etoffes à Robes, Manteaux, Châles, Draps à Manteaux, Casques et Pardessus en fourrures.

ARTICLES DE TOILETTE POUR HOMMES

——UN ASSORTIMENT COMPLET DE——

Chemises, Vêtements de dessous, Gants, Mitaines, Souliers en peaux de Chevreuil et d'Orignal, Etc.

3m 13.9.88 Wm. BELL, *ETABLI EN* 1879.

LOTERIE NATIONALE de COLONISATION

Sous le patronage de M. le Curé A. LABELLE. Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la Province de Québec. Fondée en Juin 1884, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 36.

Classe D.

LE DIX-NEUVIÈME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE

Mercredi, 16 Janvier 1889, à 2 hrs. P.M.

VALEUR DES LOTS $50,000.

Gros lot: Un Immeuble de $5,000.00.

NOMENCLATURE DES LOTS		
1 Immeuble de - -	$5,000.00	$5,000 00
1 do - - -	2,000.00	2,000.00
1 do - - -	1,000.00	1,000.00
4 Immeubles - - -	500.00	2,000 00
10 do - - - -	300.00	3,000.00
30 Ameublements - -	200.00	6,000.00
60 do - - - -	100.00	6,000.00
200 Montres d'or - - -	50.00	10,000.00
1000 Montres d'argent - - -	10.00	10,000.00
1000 Services de toilette - -	5.00	5,000.00
2307 lots valant - - -		$50,000.00

$1 00 le Billet.

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.
Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité à moins d'une autorisation spéciale.

Tirages, le 3me Mercredi de chaque mois.

Le Secrétaire, S. E. LEFEBVRE.

Bureaux: 19, Rue St-Jacques, MONTREAL, Canada.

jno.12.1.88.